



Année sportive 2009

Jeunes nés entre 1991 et 2000

Participation aux frais d'inscription

PRINCIPE

Le TCVV met en place pour l'année 2009, une participation aux frais engagés par les jeunes joueuses et joueurs du club lors de leur inscription à des tournois individuels de tennis.

OBJECTIFS DU CLUB

Encourager les jeunes joueuses et joueurs du club à pratiquer régulièrement la compétition en disputant au cours de l'année 2009 un minimum de cinq tournois homologués par la Fédération Française de Tennis.

JOEUSES ET JOEURS CONCERNES

La participation financière du club concerne les joueuses et joueurs licenciés au TCVV, nés entre 1991 et 2000.

FONCTIONNEMENT

- ❖ Après l'avoir personnalisé en y indiquant ses nom, prénom, date de naissance et n° de licence, la joueuse ou le joueur devra pour chaque compétition disputée indiquer sur la fiche ci-jointe, la date et le nom du tournoi, puis demander au juge arbitre de valider sa participation avec le tampon du club organisateur.
- ❖ Lorsqu'il aura disputé cinq tournois, le jeune compétiteur devra déposer sa fiche complétée dans la boîte aux lettres du TCVV au gymnase Borotra : un chèque correspondant au montant des frais d'inscription du dernier tournoi disputé lui sera alors adressé par le club.



Année sportive 2009

Joueuse/joueur

Nom : Prénom :

Date de naissance : n° de licence :

Tournois individuels disputés

Date	Tournoi	Tampon du club organisateur